

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
14 Février 2020**

OBJET : Désignations à divers organismes.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 14 Février 2020 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Conseil de composante

Faculté d'économie et de gestion - Aix Marseille Université

1 titulaire - suppléant (obligatoirement de même sexe)

Titulaire : - Mme BRUNET

Suppléante : - Mme CALLET

Conseil de l'unité de formation et de recherche

Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines - Aix Marseille Université

1 titulaire - suppléant

Titulaire : - Mme MIQUELLY

Suppléante : - Mme BRUNET

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

**Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées**